

**CONDITIONS GENERALES ORAC  
MAGASIN EN LIGNE CONSOMMATEURS**

**Article 1 – Identification du Prestataire et qualité du consommateur**

Le « **Prestataire** » des articles dans ce magasin en ligne est la **SA ORAC** (Biekorfstraat 32, 8400 Oostende, Belgique, BCE 0407.323.091). En passant sa commande via le site web [www.oracdecor.com](http://www.oracdecor.com) (ci-après : le « **Site web** »), le « **Client** » qui souhaite utiliser le magasin en ligne du Prestataire déclare expressément intervenir en sa qualité de consommateur, c'est-à-dire pas en sa qualité de commerçant ni à une quelconque fin professionnelle.

**Article 2 – Application des conditions générales**

Les présentes conditions générales pour les ventes et offres par le biais du magasin en ligne du Prestataire au moment de la commande par le Client (ci-après : les « **Conditions** ») s'appliquent aux offres et ventes en ligne d'articles issus de la gamme du Prestataire aux consommateurs via le Site web. Le Prestataire s'engage à vendre en ligne à des clients domiciliés sur le territoire douanier de l'Union européenne. Les Conditions qui étaient d'application au moment de la vente restent toujours d'application sur les conventions en cours. Etant donné que les présentes Conditions peuvent de temps en temps changer conformément à l'article 12 des présentes Conditions, vous êtes censé vérifier avant chaque achat quelles Conditions sont applicables.

**Article 3 - Prix**

Tous les prix s'entendent hors TVA. Les frais supplémentaires de livraison ou autres frais administratifs sont mentionnés distinctement pour chaque article ou dans la communication avec le Client.

**Article 4 - Offre**

L'offre est valable dans les limites du stock disponible et elle peut à tout moment être modifiée. La description des produits se fait conformément à la législation en vigueur. Les images ont un caractère purement illustratif et les emballages peuvent différer des images du produit illustré en ligne. Le Prestataire n'est pas responsable en cas de fautes matérielles, typographiques ou d'impression.

**Article 5 – Réalisation de l'achat**

Une commande peut être passée via le Site web en suivant les étapes indiquées dans le magasin en ligne sur le Site web. Après la commande des marchandises, un aperçu des marchandises commandées est remis et mis en ligne à la disposition du Client. A la confirmation de la commande, un paiement au comptant est demandé selon la méthode de paiement indiquée. A la réception du paiement intégral et après acceptation des Conditions, la vente se réalise. Une fois le paiement effectué, la commande est préparée en vue de l'envoi. Le Client est ensuite informé par le biais d'une confirmation de son achat avec les modalités de livraison conformément à la méthode de livraison indiquée. Le Prestataire se réserve le droit de refuser des commandes dans les cas suivants : (i) en cas d'épuisement de stock ou d'indisponibilité d'un article ; (ii) en cas de constat d'une offre incorrecte ; (iii) dans le cas d'une adresse de livraison hors Europe et (iv) en cas de force majeure.

**Article 6 - Livraison**

Les livraisons se font conformément à la méthode de livraison telle qu'indiquée par Orac. Le risque du transport des marchandises commandées repose sur le Prestataire jusqu'au moment de la remise au Client.

Le Prestataire et/ou le transporteur a le droit de délivrer les marchandises au lieu et moment convenus à la personne qui se présente pour la réception, sans que des vérifications spécifiques soient nécessaires à cet effet. La personne qui réceptionne les marchandises à ce moment-là est réputée représenter le Client. S'il est nécessaire de se présenter à nouveau pour des raisons imputables au Client, le Prestataire peut facturer au client les frais ainsi occasionnés.

## **Article 7 - Plaintes**

Tout dommage apparent et/ou manquement qualitatif des marchandises ou autre manquement à la livraison, doit être signalé au Prestataire immédiatement et au plus tard dans les deux mois, à peine de déchéance de tout droit.

Après l'achat antérieur d'un échantillon, le Client doit contrôler les marchandises dès leur réception par rapport à leur conformité avec l'échantillon. En cas de livraison non conforme, le Client est tenu de le signaler par écrit au Prestataire immédiatement et au plus tard dans les deux jours ouvrables, à peine de déchéance de tout droit.

## **Article 8 – Garantie**

Excepté les modalités dérogatoires ci-dessous, seule la garantie légale s'applique aux articles commandés. Sauf en cas de dispositions légales contraignantes, le Prestataire n'est pas responsable de quelconques dommages causés (directement ou indirectement) par les marchandises livrées. La garantie ne s'applique pas non plus en cas de façonnage des produits dans d'autres produits.

## **Article 9 – Droit de révocation**

Le Client peut dissoudre une convention relative à l'achat d'un produit pendant un délai de rétractation de 14 jours, sans motivation. Le délai de rétractation visé à l'alinéa 1 débute le lendemain de la réception du produit par le Client ou un tiers désigné préalablement par le Client, qui n'est pas le transporteur.

Pendant ce délai de rétractation, le Client prendra soin du produit et de l'emballage. Il ne déballera ou n'utilisera le produit que si cela s'impose pour constater la nature et les caractéristiques du produit. L'idée est que le Client ne puisse manipuler et inspecter le produit que comme il pourrait le faire dans un magasin. Le Client est responsable d'une dépréciation du produit qui résulterait d'une manipulation du produit qui va au-delà de ce qui est autorisé dans la phrase précédente.

Le Client n'est pas responsable d'une perte de valeur du produit si, avant ou à la conclusion de la convention, le Prestataire ne lui a pas fourni toutes les informations imposées par la loi concernant le droit de révocation.

Si le Client fait usage de son droit de révocation, il le signale au Prestataire endéans le délai de rétractation au moyen d'un modèle de formulaire de rétractation ou d'une autre manière dénuée d'ambiguïté. Dès que possible, mais au plus tard dans les 14 jours qui suivent le signalement précité, le Client renvoie le produit ou il le remet au (à un délégué du) Prestataire. Le Client renvoie le produit avec tous les accessoires livrés, si possible dans son état et son emballage originaux, et conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par le Prestataire. Le risque et la charge de la preuve pour l'exercice correct et en temps opportun du droit de révocation reposent sur le Client. Le Client supporte les frais directs liés au renvoi du produit.

Le Prestataire rembourse tous les paiements du Client, y compris les éventuels frais de livraison facturés par le Prestataire pour le produit retourné, sans délai mais au plus tard dans les 14 jours qui suivent le jour où le Client lui signale la révocation. A moins que le Prestataire propose de retirer lui-même le produit, il peut différer le remboursement jusqu'à la réception du produit ou la preuve par le Client du renvoi du produit, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Pour le remboursement, le Prestataire utilise le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client, sauf si le Client accepte une autre méthode. Le remboursement est gratuit pour le Client. Si le Client a opté pour une méthode de livraison plus onéreuse que le mode de livraison standard le moins coûteux, le Prestataire ne doit pas rembourser les frais supplémentaires pour la méthode plus onéreuse.

Pour la révocation, le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation et les instructions standard y afférentes, qui sont joints en annexe aux présentes Conditions.

## **Article 10 – Protection de la vie privée**

Lorsque les données du Client sont complétées par le biais du Site web, des données à caractère personnel au sens du Règlement Général sur la Protection des Données peuvent être transmises. Les données relatives au Client et aux activités et achats par le Client sur le Site web seront mises à la disposition du Client.

Les données à caractère personnel fournies par le Client seront traitées par le Prestataire et/ou le Client dans le but suivant : l'exécution de la convention entre le Client et le Prestataire, y compris la facturation et la livraison des produits demandés par l'intéressé.

Le Client peut demander de plus amples informations concernant le traitement de données. En outre, dans la mesure où les données contiennent des données relatives à un individu identifiable, cet individu a le droit, sujet à des restrictions en vertu du droit applicable, de demander des informations concernant le traitement de ce genre de données par le Prestataire, afin d'avoir accès à ces données et afin de demander au Prestataire de modifier, compléter, mettre à jour, bloquer ou effacer des données qui le concernent et qui

sont incorrectes, incomplètes, confuses ou désuètes. Un tel individu a également le droit d'exprimer un grief sur une base légitime contre le traitement de données qui le concernent (en particulier s'il ou elle en a le droit en vertu de la législation applicable concernant la protection des données).

Si le Prestataire traite des données à caractère personnel, cela se fait conformément à la politique de respect de la vie privée que le Client peut retrouver sur le site web du Prestataire ([www.oracdecor.com](http://www.oracdecor.com)) ou dont le Client peut obtenir une copie, sur simple demande écrite adressée au Prestataire.

#### **Article 11 – Informations de contact**

Vous pouvez vous adresser à Orac sa, Biekorfstraat 32, 8400 Oostende, Belgique, BCE 0407.323.091, par e-mail à [info@oracdecor.com](mailto:info@oracdecor.com) ou par téléphone au +32 59 80 32 52

#### **Article 12 – Modification des conditions**

Les présentes conditions peuvent toujours changer. Tout achat effectué après la modification implique une acceptation par le Client des nouvelles conditions. Les conditions peuvent être complétées ou modifiées par d'autres conditions s'il y est explicitement renvoyé préalablement à l'achat par le Client.

Si une (partie d'une) disposition des présentes conditions générales de vente devait être nulle ou inapplicable, cela n'influencera pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions des présentes conditions générales de vente. Dans pareil cas, le Prestataire et le Client négocieront de bonne foi et remplaceront la disposition nulle ou inapplicable par une disposition valable et applicable s'approchant le plus possible de l'objet et de la portée de la disposition initiale. Le cas échéant, les parties confirment que le juge est compétent pour modérer la clause concernée jusqu'au maximum de ce que les limites légales concernées autorisent.

#### **Article 13 – Preuve**

Le Client accepte que des communications électroniques (par exemple des e-mails), des fichiers (par exemple des rapports d'envoi) et des back-ups peuvent servir de preuve.

#### **Article 14 – Responsabilité**

Le Client utilise le Site web et le magasin en ligne sous sa propre responsabilité. Le Prestataire n'est pas responsable d'une quelconque panne ou indisponibilité du magasin en ligne à la suite d'un problème technique. Le Prestataire n'est pas responsable d'un quelconque dommage du Client à la suite de la propagation d'un virus via le magasin en ligne.

Le Prestataire s'assure que les produits et/ou services respectent la convention, les spécifications mentionnées dans l'offre, les exigences raisonnables de solidité et/ou de bon fonctionnement et les dispositions légales et/ou prescriptions publiques existantes en date de la réalisation de la convention.

Une garantie supplémentaire fournie par le Prestataire ne limite en rien les droits légaux et demandes que le Client peut faire valoir à l'encontre du Prestataire en vertu de la convention si le Prestataire n'a pas respecté sa part de la convention.

Il faut entendre par garantie supplémentaire tout engagement du Prestataire dans lequel celui-ci octroie au Client certains droits ou demandes qui vont au-delà de son obligation légale en cas de non-respect de sa part de la convention.

La responsabilité du Prestataire ne peut pas être invoquée si le non-respect, en tout ou en partie, temporaire ou non, de ses engagements est dû à des cas de force majeure, même si cette circonstance était déjà à prévoir au moment de la réalisation de la convention, comme une guerre, des conditions atmosphériques extrêmes, des troubles, une grève générale ou partielle, un lock-out général ou partiel, des maladies contagieuses, des accidents d'exploitation, un incendie, un bris de machine, des fournisseurs en faillite, un manque de matières premières, un épuisement de stock, des retards ou des absences de livraisons par des fournisseurs du Prestataire, une inondation, un important absentéisme pour maladie, des pannes électroniques, informatiques, Internet ou de télécommunication, des décisions ou interventions des pouvoirs publics (y compris le refus ou l'annulation d'un permis ou d'une licence), l'éventuel départ du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) et ses conséquences, des pénuries de carburant, etc. Le Prestataire n'est pas tenu de prouver le caractère irresponsable et imprévisible de la circonstance qui constitue la force majeure.

Si des circonstances imprévues autres que celles citées à l'alinéa précédent devaient survenir, qui ne peuvent être évitées ni par le prestataire, ni par le Client et qui affectent la base économique de la convention au préjudice d'une des parties concernées, comme

par exemple mais sans s'y limiter, le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) et ses conséquences, ces parties doivent alors convenir ensemble des adaptations requises à la convention.

**Article 15 – Droit applicable – Juge compétent**

Le droit belge s'applique à la réalisation, l'interprétation, l'exécution et la résiliation de la convention entre le Client et le Prestataire.

En cas de litiges, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire où le siège social du Prestataire est établi, sont compétents.